

Symposium public OMC

Newsletter Edition spéciale

Volume No 3.

Date: 21 mai 2004

Message du Président



Pedro
Echeverria

Le 11 juin 2003, à Genève, plus d'une centaine de producteurs d'indications géographiques (IG) venant de plus de 25

pays ont lancé un appel en faveur d'une meilleure protection des IG au niveau international.

Depuis lors, notre mouvement est devenu une ONG basée en Suisse et ayant pour nom ORIGIN-Organization for an International Geographical Indication Network. Notre organisation comprend à présent plus de 30 pays issus des continents majeurs : l'Afrique, l'Amérique latine et du Nord, l'Asie, l'Europe de l'Est et de l'Ouest.

ORIGIN veut promouvoir les IG en tant qu'instrument de développement, en particulier en encourageant des partenariats entre producteurs.

L'huile d'argane du Maroc et le fromage français Comté ont déjà décidé de s'allier. Il en est

de même pour le café d'Antigua du Guatemala, et pour les pruneaux d'Agen ainsi que pour le fromage suisse Etivaz et pour les ananas de Guinée. Cela ne constitue que le début d'un mouvement qui s'étend à travers le monde.

En même temps, ORIGIN plaide en faveur d'une meilleure protection des IG au niveau international et en particulier, dans le cadre de l'OMC.

Le Commissaire au commerce extérieur, P. Lamy, explique dans cette newsletter qu'une meilleure protection des IG constitue un élément essentiel au succès du cycle de négociations de Doha.

Au nom des membres d'ORIGIN, je voudrais le remercier pour sa contribution à notre cause.

ORIGIN organisera une table ronde sur les IG à Genève le 27 mai 2004, dans le cadre du symposium public 2004 de l'OMC ayant pour thème : « le multilatéralisme à la croisée des chemins ». Cet événement nous permettra de souligner le fait que les producteurs du monde entier sont intéressés par les indications géographiques. Cela est particulièrement vrai pour les pays en développement, qui

voient dans les IG un instrument clé leur permettant d'assurer un développement durable. Nous rappelons aussi aux négociateurs de l'OMC qu'une meilleure protection des IG fait partie intégrante du cycle de négociations de Doha pour le développement.

Cette newsletter vous fournit également un bref aperçu de l'état des négociations sur les deux aspects ayant un intérêt pour les membres d'ORIGIN : l'extension de la protection accordée par l'article 23 de l'Accord sur les ADPIC à toutes les indications géographiques et l'établissement d'un registre multilatéral contraignant pour les IG.

Le renforcement de la protection des IG ne représente pas seulement une question de plus. Il s'agit là de défendre un concept de commerce équitable, qui permet la localisation des productions dans le cadre du commerce mondial. Des progrès concrets effectués dans ce dossier détermineront la capacité des membres de l'OMC à respecter leur engagement pris à fournir un réel agenda pour le développement.

P. Lamy Les IG une partie intégrante de l'ADD.

A l'aube de la Conférence Ministérielle de Cancun, nous avons, à plusieurs reprises, souligné l'importance des indications géographiques pour les pays en développement en tant qu' (i) instrument permettant aux communautés locales de mieux s'organiser (ii) vecteurs d'amélioration de la qualité de la production agricole et artisanale, (iii) mécanisme qui facilitent une meilleure redistribution de la valeur ajoutée à travers la chaîne de production – du producteur au distributeur final- et (iv) en tant que facteurs multiplicateur de richesse. Nous continuons à défendre fermement ces principes et c'est la raison pour laquelle les indications géographiques continuent à faire partie intégrante de l'agenda de Doha pour le développement (ADD) et, à nos yeux, les IG constitueront une composante clé du succès de ce cycle de négociations.



Les indications géographiques continuent à faire partie intégrante de l'agenda de Doha pour le développement, et à nos yeux, les IG constitueront une composante clé du succès de ce cycle de négociations.

Cancun a été un sérieux recul pour le commerce international et tous les membres de l'OMC ont souffert de cet échec. C'est pourquoi nous avons choisi de procéder de façon soigneuse afin de nous assurer du succès de ce cycle de négociations multilatérales. Par conséquent, les membres de l'OMC ont convenu de concentrer leurs efforts sur des questions plus larges épineuses dans ce cycle de négociations : notamment l'agriculture, l'accès au marché pour les produits non agricoles, les questions de Singapour, les services ainsi que les questions de développement.

Cela va sans dire que dans les autres dossiers, nos ambitions ne seront en aucune manière revues à la baisse. En ce qui concerne les indications géographiques plus particulièrement, nous continuons de croire que cette question reste cruciale si l'on veut obtenir un accord équilibré. Toutefois, à ce jour, la priorité demeure de s'assurer que les négociations soient relancées. A cet effet, nous devons nous pencher sur les questions pour lesquelles, ce qui pour la plupart des membres de l'OMC reste une condition préalable au retour à la table de négociations avec un esprit positif.

La protection des IG est cruciale pour parvenir à un accord équilibré

En guise de conclusion, nous vous assurons de notre soutien permanent dans ce domaine des indications géographiques et vous souhaitons un franc succès

lors du symposium futur sur les indications géographiques que vous organiserez dans les locaux de l'OMC.

Nous sommes convaincus que le fait de relayer la voix de producteurs du monde entier à l'OMC sera une démarche très utile en vue de faire comprendre à la communauté des négociateurs commerciaux à Genève les sérieuses préoccupations qui ont poussé des centaines de producteurs tant des pays industrialisés que des pays en développement à se rassembler sous un seul et même abri que représente ORIGIN.



Bâtiment de l'OMC à Genève

Informations récentes sur les négociations sur la protection des IG

L'Extension: une priorité dans le mandat de Doha

Depuis les négociations échouées lors de la dernière conférence ministérielle de l'OMC à Cancun, au Mexique, en septembre 2003, la question de l'extension de la protection accordée par l'article 23 ADPIC aux produits autres que les vins et spiritueux a fait l'objet de très peu de débats au sein de l'OMC. En lieu et place, les Etats membres de l'OMC soucieux de la réouverture des négociations sur le cycle de Doha, ont choisi de concentrer leurs efforts sur quatre

questions clés : l'agriculture, l'accès au marché pour les produits industriels, les questions de Singapour ainsi que le coton.

Toutefois, le 21 avril de cette année, lors de la première réunion du Comité de négociations commerciales depuis Cancun, le Kenya a attiré l'attention sur le fait que l'extension était toujours une priorité pour un grand nombre de membres de l'OMC et que ceux-ci demandaient qu'une solution soit trouvée au plus tôt.

Le Kenya a fait cette déclaration au nom de plus de 50 pays appartenant au groupe des pays « amis des indications géographiques » (qui inclut les pays en développement et les pays industrialisés).

A un moment où il semblait que les progrès futurs de programme de travail de Doha était déjà déterminé, le Kenya a su faire passer un message fort aux Etats membres de l'OMC tels que l'Argentine, l'Australie, le Canada et les USA, qui refusent encore de contribuer aux efforts d'avancement de ce dossier, en dépit du fait que l'extension de la protection des IG a été mentionnée dans la déclaration de Doha.

Il est primordial que cette extension soit correctement prise en compte dans les décisions qui pourraient être prises durant cet été. Dans une économie libéralisée, l'extension offre des opportunités aux producteurs de tous les produits bénéficiant d'une IG,

de sorte que ceux-ci peuvent positionner leurs produits traditionnels de qualité sur le marché global, comme ont insisté les « amis des IG » dans leur communication adressée à l'OMC. Les bénéfices résultants de l'extension permettraient le développement des communautés rurales et encourageraient des politiques de développement orientées vers la qualité dans le secteur des productions et produits agricoles ainsi que dans le secteur des productions industrielles.

La prochaine réunion du comité de négociations commerciales a été fixée pour le 30 juin 2004 ; dans le même temps, des consultations sont prévues afin de finaliser le projet en vue d'adopter une décision en accord avec les projets à soumettre aux ministres en juillet 2004.

Relance du travail sur le registre multilatéral pour les IG des vins et spiritueux.

Sous la présidence de l'ambassadeur du Pakistan, M. Manzoor Ahmad, le travail concernant l'établissement d'un registre multilatéral pour les vins et spiritueux a pu reprendre au sein de l'OMC, le 7 avril 2004.

Depuis Cancun, la première session spéciale du Conseil ADPIC, s'est concentrée sur deux thèmes majeurs qui n'avaient pas fait l'objet de décisions, notamment la participation des Etats

membres de l'OMC et les effets légaux du registre.

En l'absence d'apport réel à la discussion, aucun progrès n'a pu être effectué sur ces questions. Chaque camp continue de défendre ses propres propositions. L'Argentine, le Canada, le Chili, El Salvador, l'Equateur, les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande ont répété que le but est de créer une base donnée simplement volontaire opérant au niveau national. En réponse, la Bulgarie, la Bolivie, la Suisse, la Turquie et l'Union européenne ont déclaré que la proposition ne respectait pas le mandat accordé aux membres de l'OMC dans l'article 23.4 des accords ADPIC et dans la déclaration de Doha. Pour eux, ce qui est demandé, est un registre qui garantisse des effets légaux et qui est applicable dans tous les pays membres de l'OMC. La prochaine session spéciale du conseil sur les ADPIC est prévue pour la mi-juin.

Les partenariats entre les producteurs ORIGIN : la solidarité en mouvement

En novembre dernier, 3 partenariats ont été conclus à Alicante, (Espagne)

- **Fromage (France)- Comté**
d'argane (Maroc) huile

Au Maroc, Zoubida Charrouf essaye ardemment d'établir une organisation qui regrouperait les producteurs

des fruits d'argane et les fabricants d'huile d'olive.

Les femmes qui récoltent les fèves d'argane sont organisées en petites coopératives. Le problème réside dans la création d'une organisation et dans la définition de la manière de travailler avec les compagnies intéressées par l'achat de ces fèves.

En même temps, la législation marocaine sur les indications géographiques évolue.

Le partenariat entre l'organisation du fromage comté et les producteurs d'huile d'argane aide ces derniers à comprendre comment structurer leur approche IG. Dans les mois à venir, une délégation de producteurs de fromage Comté est attendue en visite au Maroc.

➤ **Pruneaux d'Agen (France)- Café de Antigua (Guatemala)**

En février 2004, une première réunion entre les représentants des produits jumelés a été organisée à La Antigua au Guatemala. Christian Amblard, directeur général de l'association des pruneaux d'Agen a ainsi pu rencontrer Pedro Echevarria, le président de l'association des producteurs de café d'Antigua, mais aussi le président d'ORIGIN.

En novembre 2002, les 1800 producteurs de pruneaux d'Agen ont obtenu leur enregistrement en tant qu'indication géographique protégée par l'Union européenne.

Leur nom et réputation sont souvent utilisés illégalement par des producteurs de pruneaux de pays tiers tels que le Chili ou l'Argentine.

Les 34 pionniers du café d'Antigua sur un total d'à peu près 2000 producteurs, ont mis en place un système de certification avec SGS, une fameuse entreprise suisse mais, ils n'ont pas encore obtenu la protection de leur indication géographique.

En guise de première étape dans leur collaboration, les partenaires ont lancé une étude au concernant le système légal en vigueur au Guatemala et protégeant les IG. Le but est d'obtenir la reconnaissance et la protection du café d'Antigua en tant qu'IG.

A cet effet, une spécification claire du produit doit être définie.

Les besoins principaux qui ont été identifiés sont la formation, l'aide aux officiers des services publics qui devront approuver et certifier l'indication géographique, ainsi que le fait de trouver des productions commerciales qui garantiraient la traçabilité du produit du cultivateur au consommateur.

➤ **Etivaz (Suisse)- Ananas de Guinée**

Des producteurs guinéens d'ananas viennent de contacter le représentant d'Etivaz. Ils rencontrent la même difficulté que les producteurs d'huile d'argane : comment organiser les producteurs de façon à créer une organisation efficace autour de la production des ananas de Guinée. Jacques

Henchoz, le Président d'Etivaz a exprimé la motivation qu'avaient les producteurs suisses à les aider.

2 nouveaux partenariats établis. Plus encore à venir

Fromage Roquefort (France)-
soie de Thaïlande
Parmigiano Reggiano (Italy)-
cidre de glace (Canada)

D'autres sont entrain d'initier des contacts en vue d'établir de nouveaux partenariats.

Comment s'impliquer dans

oriGIN

ORIGIN rassemble des producteurs issus tant des pays industrialisés que des pays en développement et qui désirent bénéficier d'une protection efficace de leur IG dans le monde. Nos membres viennent de plus de 30 pays et de 4 continents (Afrique, Amérique latine et du Nord, Asie, Europe de l'Est et de l'Ouest); ils produisent des produits alimentaires et non alimentaires.

Afin de devenir un membre à part entière d'ORIGIN, vous devez être soit un producteur, soit une association de producteurs qui souhaiterait bénéficier d'une protection IG. Si vous êtes professionnellement ou personnellement intéressé à soutenir les objectifs d'ORIGIN, vous pouvez également rejoindre l'organisation en tant que membre associé d'ORIGIN. Enfin, vous pouvez également

soutenir ORIGIN en tant qu'ami des IG.

Si vous désirez obtenir plus d'informations concernant l'adhésion à ORIGIN, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.origin-gi.com

Vous pouvez aussi nous contacter par E-mail à : info@origin-gi.com

Octobre-novembre

Divers séminaires sur les IG au Portugal, en Espagne et en France

28 novembre 04

Symposium Montanea sur les IG, Chambéry (France).

oriGIn
en Action

Quelques évènements sur les IG auxquels ORIGIN participera en 2004...

17-21 mai

« Semaine internationale de la Tequila » célébrant le 10^{ème} anniversaire de la fondation du Conseil Régulateur de la Tequila (CRT)

Congrès international sur les IG : « le développement durable des chaînes de production et la satisfaction des consommateurs ».

27 mai

Symposium public de l'OMC : « le multilatéralisme à la croisée des chemins. » table ronde d'ORIGIN sur les IG.

13-18 juin

XIème rencontre CNUCED au Brésil (Sao Paolo)

20-23 octobre

Évènement Slow Food : Terra Madre, Turin (Italie)